

Assemblée générale mixte 2026

30 juillet 2026

WAVESTONE



Intervenants



Pascal Imbert
**Président - Directeur
général**



Karsten Höppner
**Directeur général
délégué**



Hélène Cambournac
Directrice RSE



Laurent Stoupy
Directeur financier



Imène Kabouya
**Partner Intelligence
Artificielle**

Wavestone, un acteur à part sur le marché mondial du conseil

950 M€

chiffre d'affaires



6 000

employés



3 régions clés

France, Allemagne-Suisse-Autriche,
et Etats-Unis/Royaume-Uni



Forte valeur ajoutée

centrée sur le conseil auprès des plus grandes entreprises



Business + technologie

nous combinons une expertise technologique de 1^{er} plan
avec une profonde connaissance sectorielle



L'IA au cœur de notre modèle

pilier de notre proposition de valeur et de l'ensemble de
nos activités



Indépendant & coté

guidé exclusivement par les intérêts de nos clients, avec
des standards élevés de gouvernance et de transparence



ADN européen

de nos origines en France et en Allemagne, à notre
expansion internationale

1.

Résultats financiers et
extra-financiers 2025/26

Marge opérationnelle récurrente de 12,6% en 2025/26

Données auditées au 31/03 (en M€)	2025/26 (12 mois)	2024/25 (12 mois)	Variation
Chiffre d'affaires	954,3	943,7	+1%
Charges de personnel	(621,2)	(595,4)	
Achats de sous-traitance	(133,9)	(145,0)	
Charges externes	(59,2)	(66,4)	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(12,9)	(10,9)	
Impôts et taxes	(8,6)	(8,2)	
Autres produits et charges courants	1,4	1,2	
Résultat opérationnel récurrent¹	119,9	119,1	+1%
<i>Marge opérationnelle récurrente</i>	<i>12,6%</i>	<i>12,6%</i>	

¹ Wavestone utilise un indicateur alternatif de performance appelé Résultat opérationnel récurrent (ROP), dont la définition figure à la fin du communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2025/26.

+8% d'augmentation du résultat net, entraînant une marge nette à 8,6%

Données auditées au 31/03 (en M€)	2025/26 (12 mois)	2024/25 (12 mois)	Variation	
Résultat opérationnel récurrent	119,9	119,1	+1%	
Amortissement relations clients	(7,2)	(8,4)		
Autres produits et charges opérationnels	(1,2)	(1,1)		
Résultat opérationnel	111,5	109,6	+2%	
Coût de l'endettement financier net	(0,5)	(3,2)		→ reflétant l'amélioration de la situation financière de l'entreprise
Autres produits et charges financiers	(1,6)	(3,1)		
Charge d'impôt	(27,2)	(27,3)		→ composé principalement de charges d'intérêts liées aux obligations locatives (IFRS 16)
Résultat net	82,1	75,9	+8%	
<i>Marge nette</i>	<i>8,6%</i>	<i>8,0%</i>		
Résultat net part du groupe	82,0	75,6	+9%	
<i>Résultat net part du groupe par action (en €)</i>	<i>3,34</i>	<i>3,09</i>	<i>+8%</i>	

Amélioration significative du besoin en fonds de roulement

Données auditées au 31/03 (en M€)	2025/26 (12 mois)	2024/25 (12 mois)	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	139,4	133,4	
Impôt payé	(25,5)	(38,2)	
Variation du BFR	17,8	(5,9)	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	131,8	89,3	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(12,7)	(48,7)	
dont acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2,3)	(4,8)	
dont variations de périmètre	(10,6)	(44,0)	→ acquisition de Wivoo
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(77,1)	(40,2)	
dont dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	(11,3)	(9,4)	
dont cession/(acquisition) par la société de ses propres titres	0,0	(12,2)	
dont remboursement net des emprunts financiers	(53,7)	(5,6)	→ remboursement anticipé des emprunts bancaires
dont remboursement des dettes locatives	(9,7)	(8,1)	
Variation nette de trésorerie	42,0	0,4	

Free cash flow de 118,9 M€ en 2025/26

Données auditées au 31/03 (en M€)	2025/26 (12 mois)	2024/25 (12 mois)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	131,8	89,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (hors incidence des variations de périmètre) ¹	(2,1)	(4,7)
Remboursement des dettes locatives	(9,7)	(8,1)
Intérêts net versés sur dettes locatives	(1,0)	(1,1)
Acquisition d'actions propres (couverture des plans d'actionnariat salariés)	(0,0)	(12,2)
Free cash flow	118,9	63,2



campagne exceptionnelle de rachat d'actions lancée en janvier 2025 en anticipation des futurs plans d'attribution d'actions gratuites

Le « **Free Cash-Flow** » (FCF) est un indicateur alternatif de performance illustrant la capacité de Wavestone à générer durablement de la trésorerie à travers ses activités opérationnelles, après financement des besoins liés à son modèle opérationnel.

Le FCF correspond au cash-flow opérationnel, ajusté des éléments suivants :

- les investissements nets en actifs corporels et incorporels, hors acquisitions ;
- les décaissements liés aux contrats locatifs sous IFRS 16 (incluant le remboursement du principal et des intérêts), afin de refléter les engagements locatifs sous-jacents ;
- les rachats d'actions propres dans le cadre des plans d'actionnariat salariés, considérés comme une composante récurrente de la base de coûts opérationnels du groupe.

¹ Correspond au flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements de 12 719 milliers d'euros ajusté des incidences de variations de périmètre pour 10 558 milliers d'euros (contre respectivement 48 744 milliers d'euros et 44 005 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent).

Trésorerie nette de 121,4 M€ à fin mars 2026

Données auditées au 31/03 (en M€)	31/03 2026	31/03 2025
Actif non courant	621,1	629,5
dont écarts d'acquisition	519,3	512,5
dont relations clients	59,0	66,2
dont droits d'utilisation des biens pris en location	18,0	25,3
Actif courant	254,4	272,1
dont créances clients	234,1	250,2
Trésorerie et équivalents	121,4	78,3
TOTAL ACTIF	996,9	979,9

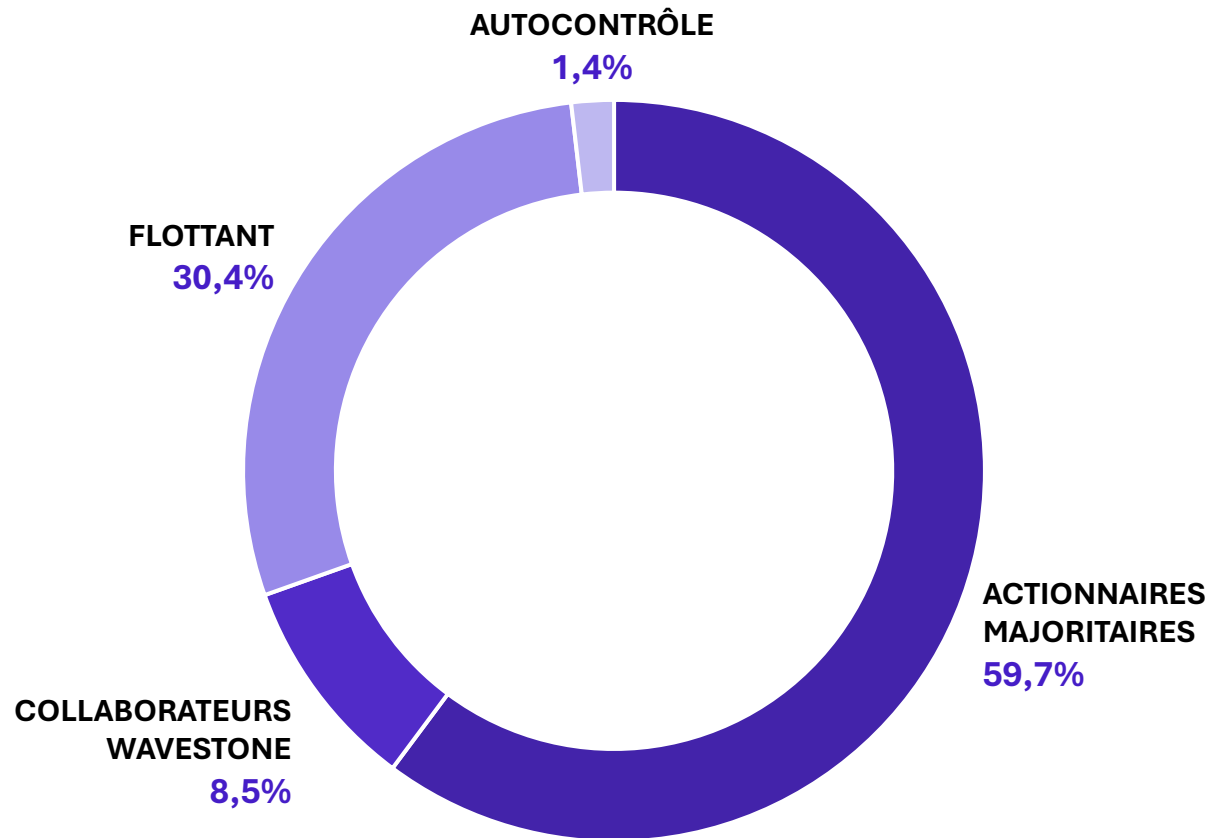
Données auditées au 31/03 (en M€)	31/03 2026	31/03 2025
Capitaux propres	702,5	633,4
dont intérêts minoritaires	1,2	1,4
Passifs financiers	0	52,8
dont part à moins d'un an	0	7,8
Dettes locatives	20,2	28,0
Passifs non financiers	274,2	265,8
TOTAL PASSIF	996,9	979,9

Trésorerie nette : 121,4 M€¹

Contre 25,6 M€¹ au 31 mars 2025

¹ Hors dettes locatives IFRS 16.

Répartition du capital au 31 mars 2026



Nombre d'actions : **24 906 332**

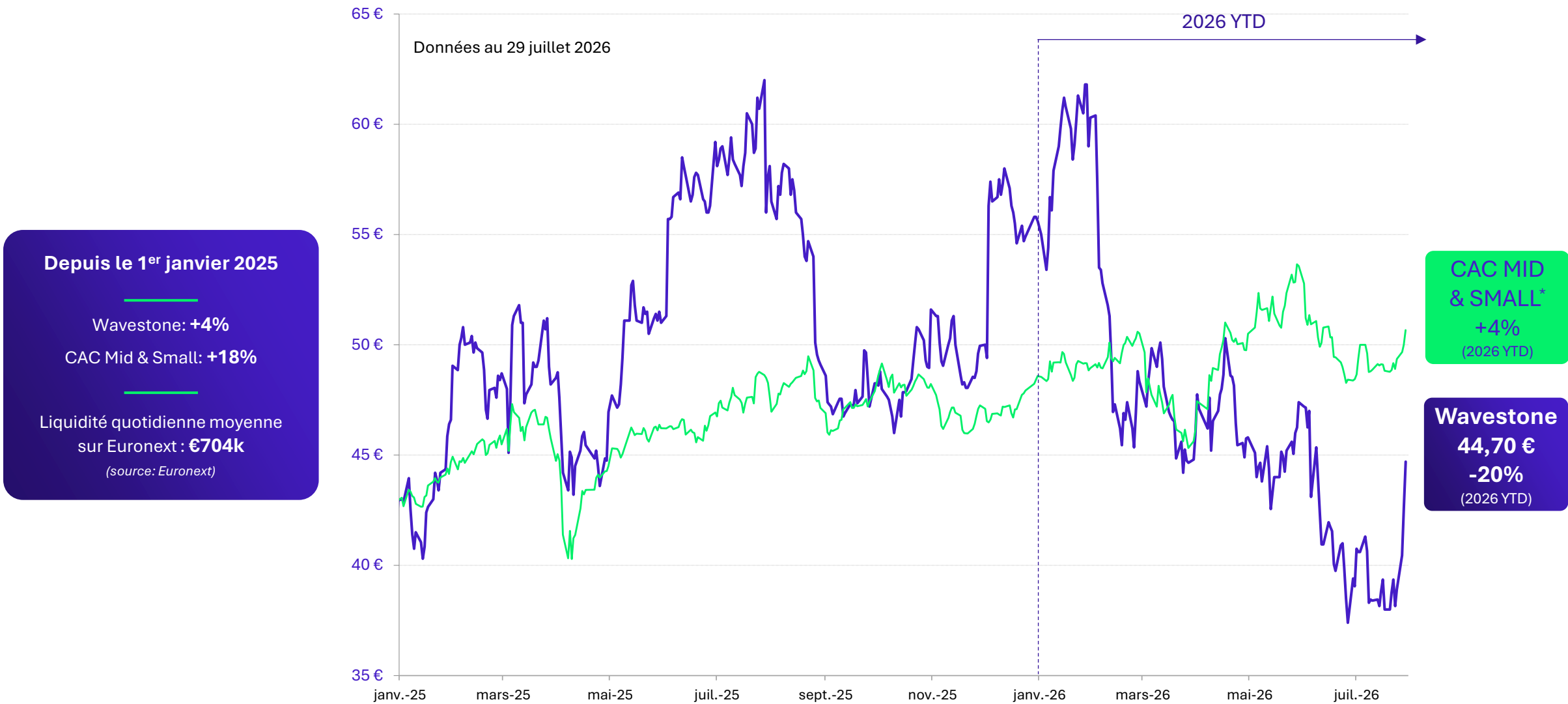
Aucune dilution potentielle

Dividende proposé à l'assemblée Générale
du 30 Juillet 2026

0,50 € par action (+9%)



Cours de Bourse sous pression depuis début 2026



* CAC Mid & Small rebasé sur le cours de clôture de Wavestone au 31 décembre 2024

De solides résultats RSE en 2025/26

Tous les objectifs RSE ont été atteints ou dépassés sur le périmètre total (Wivoo exclu)



- excellent niveau de satisfaction client, avec un NPS® atteignant 81 (+10pts)
- 85 % des collaborateurs formés au conseil responsable
- progression de l'engagement des collaborateurs (+1pt), en ligne avec l'objectif de 70
- +1,5pt d'augmentation de la représentativité des femmes dans les fonctions de management, à 34 %
- dépassement des objectifs de réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3

Des avancées significatives dans la feuille de route RSE du cabinet

- RH : création d'une équipe et d'une feuille de route dédiées à la formation à l'échelle du groupe, intégrant de nouveaux programmes de formation à l'IA
- Sociétal : formalisation d'une politique d'achats responsables et des objectifs associés
- Environnement : publication du premier plan de transition climatique dans le rapport de durabilité 2025/26

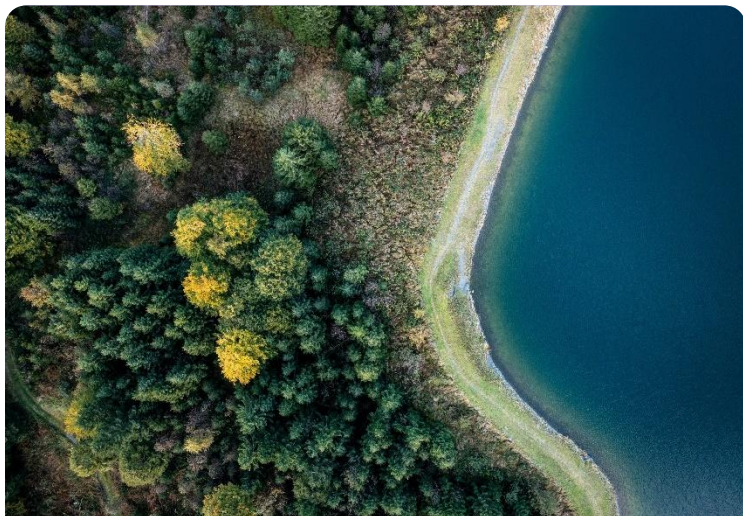
Wavestone confirme sa position dans le Top 5% des entreprises les plus performantes selon Ethifinance ESG Ratings¹ (score: 86/100)

Le score EcoVadis recule néanmoins à 72/100, du fait d'une baisse significative sur le volet des achats responsables



¹ Ex "Gaïa Research"

Nos priorités RSE pour 2026/27



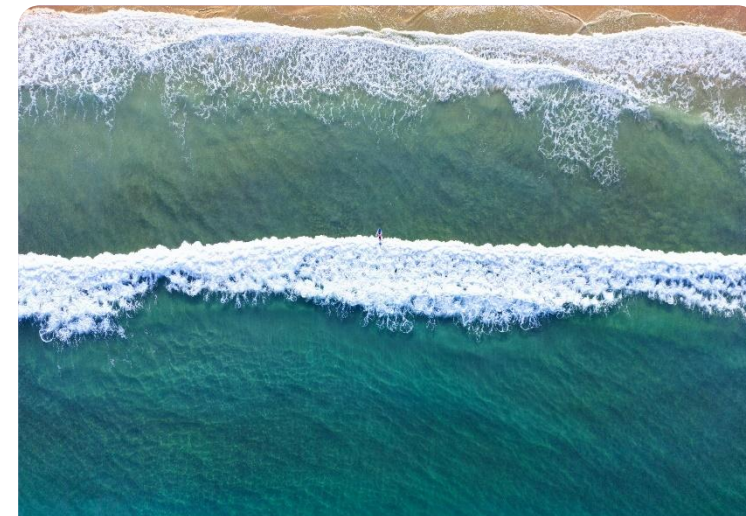
Concrétiser l'impact du conseil responsable

- Suivre sa mise en œuvre dans l'ensemble des projets
- Développer et déployer des recommandations en matière d'IA responsable



Atteindre nos objectifs RH

- Sécuriser l'amélioration de l'engagement des collaborateurs
- Franchir une nouvelle étape dans notre ambition de formation, notamment en matière d'IA
- Accélérer la féminisation des postes de management à horizon 2030



Réexaminer notre objectif de décarbonation court terme SBTi

- Sécuriser l'atteinte de notre objectif de décarbonation court terme SBTi (FY26/27)
- Réévaluer notre trajectoire SBTi vers le Net-Zéro

Objectifs RSE 2026/27 : 3 axes de progrès prioritaires, tout en maintenant nos forces

	Engagements RSE	Indicateurs	Performance 2025/26 ¹	Objectifs 2026/27
	Nos clients “Être un cabinet de conseil responsable , qui place la durabilité au coeur de son activité”	% de consultants et commerciaux formés au conseil responsable	85%	90%
		Net Promoter Score ® (-100 à +100)	81	70
		% de collaborateurs formés à l'éthique des affaires	96%	95%
	Nos collaborateurs “Être un employeur engagé , qui cultive un environnement de travail stimulant, sain et inclusif, favorisant l'apprentissage continu.”	Indice d'engagement des collaborateurs (0 à 100)	70	72
		% de turn-over	12%	15%
		% de femmes au sein du management	34%	35%
	Le monde qui nous entoure “Être une entreprise citoyenne qui oeuvre pour générer un impact positif sur son écosystème.”	Taux de réduction de l'empreinte carbone par rapport à 2019/20		
		- Scopes 1 & 2 en valeur absolue	-34%	-29%
		- Scope 3 par équivalent temps plein	-56%	-40%
		Jours consacrés à l'engagement sociétal	10 078	10 000

¹ Excluding Wivoo

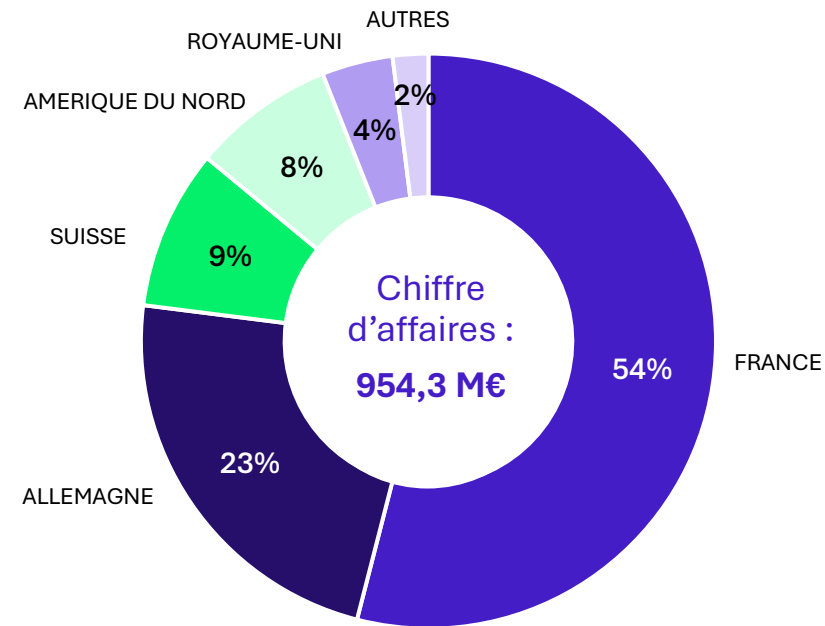
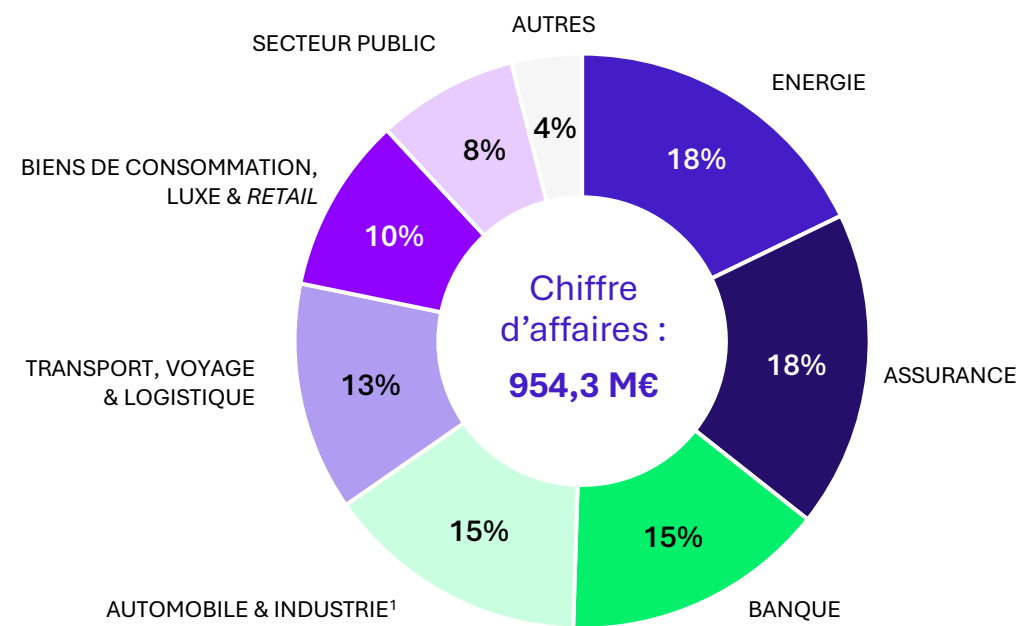
2.

Activités & faits marquants
2025/26

Indicateurs opérationnels 2025/26

	Exercice 2025/26 (fin mars)	Exercice 2024/25 (fin mars)
Taux d'activité	72 %	73 %
Taux journalier moyen	938 €	939 €
Carnet de commandes	4,4 mois	4,2 mois
Effectif	6 111	6 076
Turn-over	12 %	12 %

Répartition du chiffre d'affaires au 31 mars 2026



TOP 20 CLIENTS					
DEUTSCHE BAHN	5%	ENGIE	3%	L'OREAL	2%
EDF	5%	BNP PARIBAS	2%	CHANEL	2%
CREDIT AGRICOLE	4%	CONFIDENTIEL (ASSURANCE)	2%	SNCF	2%
AXA	3%	BPCE	2%	MUNICH RE	2%
TOTALENERGIES	3%	SBB	2%	HERMES	1%
				LA POSTE	1%
				SAINT GOBAIN	1%
				VOLKSWAGEN	1%
				SAFRAN	1%
				LINK DIGITAL	1%

¹ dont Automobile (4%) et Life sciences (4%)

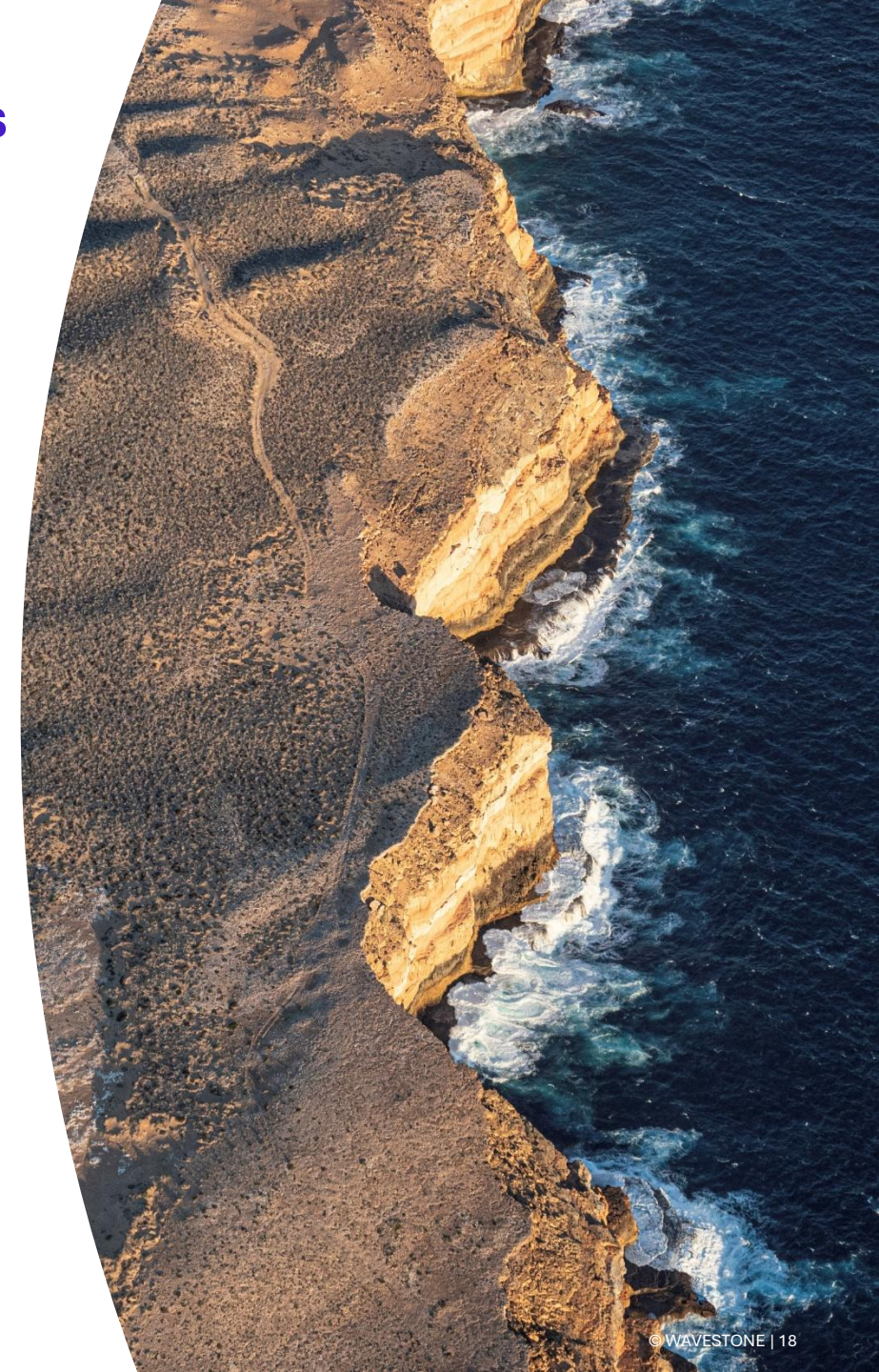
Des domaines d'activité aux performances contrastées

Le cabinet a confirmé sa capacité à renforcer ses positions sur les sujets porteurs

- forte dynamique des activités liées à l'IA, qui représentent 17% du chiffre d'affaires du cabinet en 2025/26, contre 8% un an plus tôt
- les offres en cybersécurité, cloud et SAP ont également fait preuve de résilience

D'autres activités ont affiché une performance en deçà des attentes

- les autres activités, notamment de conseil en management, sont demeurées difficiles...
- ... entraînant un taux d'utilisation globalement insuffisant et un ratio prix de vente sur salaires légèrement dégradé



Lead the shift, le plan stratégique de Wavestone à horizon 2030



Relancer la **dynamique**
et renforcer l'**exécution**



Franchir une nouvelle
étape dans l'**expansion**
internationale



Positionner Wavestone
à la pointe des
transformations IA

Objectifs



**1,4 Mds€
de chiffre d'affaires**

dont
GSA 350 M€
USA/UK 350 M€



**14% à 16%
de marge
opérationnelle
récurrente**

à la fin du plan stratégique



**Top 5%
des entreprises les
plus performantes**

sur le plan extra-financier

Ajustement du plan de succession de la Direction générale

Un moment charnière pour Wavestone

- un environnement durablement incertain et volatile
- une performance opérationnelle contrastée
- l'IA émerge rapidement et cela représente une opportunité commerciale majeure, mais aussi de nouveaux défis à relever

Décision du Conseil d'administration d'ajuster le plan de transition de la Direction générale

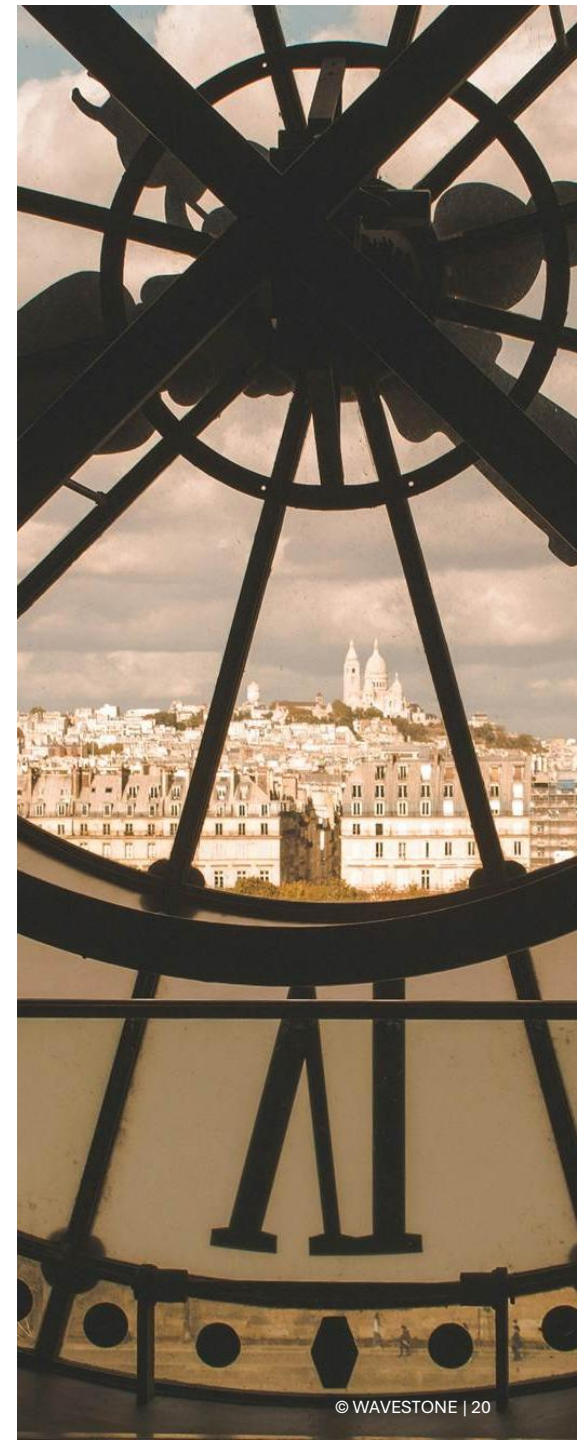
- afin de répondre à ces multiples enjeux,
- tout en initiant le plan de succession (Benoît Darde devenant Directeur général délégué)...
- ... le Conseil d'administration a décidé de reporter, pour le moment, le changement de Directeur général

Direction générale du cabinet prévue au 1^{er} août 2026

- Pascal Imbert, Président-Directeur général
- Karsten Höppner et Benoît Darde, Directeurs généraux délégués
- la continuité d'une Direction générale à trois membres...
- ... en mesure de faire face aux défis tout en lançant le nouveau plan stratégique *Lead the shift*

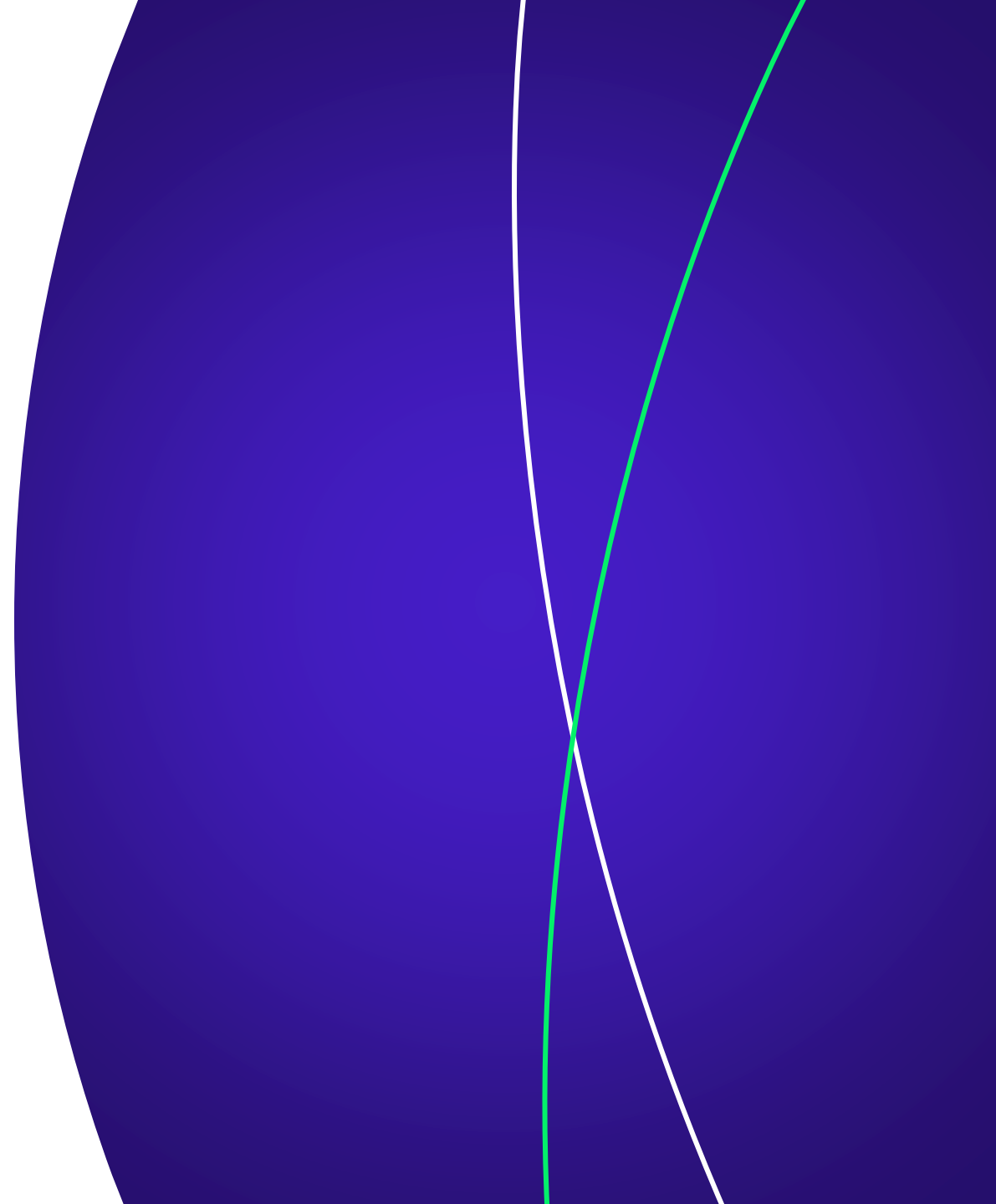
Le remplacement de Pascal Imbert par Karsten Höppner en tant que Directeur général interviendra dans deux ans

- une fois que Wavestone aura franchi avec succès cette période charnière de son développement



3.

IA, le sujet clé du moment



L'IA est devenue la principale priorité de nos clients

95% des entreprises estiment que l'IA a un impact positif sur leurs profits⁽¹⁾

90% des entreprises intègrent désormais l'IA dans leur stratégie... ⁽¹⁾

...mais **45%** estiment être en retard par rapport à leurs concurrents⁽¹⁾

La diffusion rapide de l'IA generative entraîne une course à la compétitivité qui pose 3 impératifs

- Accroître très sensiblement la **productivité des collaborateurs** en adoptant de nouvelles façons de travailler
- Transformer les **processus métiers** dans une logique “*AI-first*”
- Concevoir des **expériences, produits et interactions** fondés sur l'IA

Il est nécessaire pour nos clients de capter des gains rapides de productivité et de se préparer à une transformation profonde de leur modèle opérationnel

Les convictions de Wavestone pour réussir les transformations IA

Dans un marché qui évolue vite, garder un cap sur la valeur recherchée est déterminant

Les priorités doivent être la création de valeur, le retour sur investissement et le potentiel de *disruption*, avec une appropriation par les métiers

La maîtrise de l'écosystème est stratégique

Dans un marché en ébullition et qui est dominé par les *vendors*, savoir gérer ses coûts et préserver sa réversibilité sont des disciplines clés pour la résilience à moyen terme.

Le passage à l'échelle remet l'IT au cœur du jeu

Passer à l'échelle exige des architectures modernes, interopérables et prêtes pour les agents, où les modèles de plateforme et les capacités d'orchestration deviennent de véritables actifs stratégiques.

Le capital humain restera au cœur de la différenciation

A mesure que l'IA redéfinit structurellement les métiers et les organisations, la valeur de l'humain va se déplacer de l'exécution vers le jugement et la confiance. La transformation des équipes et des compétences devient ainsi un facteur clé de succès.

La confiance est le socle d'une valeur durable

Une IA responsable, éthique et durable n'est pas une option : c'est le socle d'une confiance et d'une valeur qui s'inscrivent dans le temps.

Notre métier est d'accompagner les entreprises de bout en bout dans leur transformation par l'IA

Définir la stratégie et construire les fondations

Définir la stratégie IA de l'entreprise et mettre en place les fondations clés : gouvernance, modèles opérationnels, données, architectures, plateformes IA et agentiques, et cadre de confiance

Transformer les métiers et faire adopter l'IA

Repenser les processus, les rôles et les modèles opérationnels pour créer de la valeur, et accompagner l'adoption à grande échelle

Industrialiser et déployer à l'échelle

Déployer et industrialiser les initiatives IA de bout en bout, de la priorisation des cas d'usage au delivery des solutions, avec un pilotage par la valeur.

Des partenariats stratégiques avec les principaux acteurs de l'écosystème IA pour accélérer les transformations

- De nombreux succès communs qui démontrent notre capacité à déployer l'IA et en garantir l'adoption
- Nous combinons leurs technologies avec nos expertises pour délivrer des résultats business concrets et mesurables



Microsoft



Google

ANTHROPIC



MISTRAL
AI_

Notre moteur, être le client-zéro de notre transformation par l'IA



Déployer un programme ambitieux de montée en compétences IA

Faire en sorte que chaque collaborateur maîtrise les fondamentaux de l'IA grâce au programme AI&Me



Faire de Wavestone un cabinet pionnier dans sa propre transformation

- Viser les meilleurs standards du marché en matière de modes de travail augmentés par l'IA
- Être notre « client-zéro » afin d'apprendre de notre propre transformation pour mieux accompagner celle de nos clients

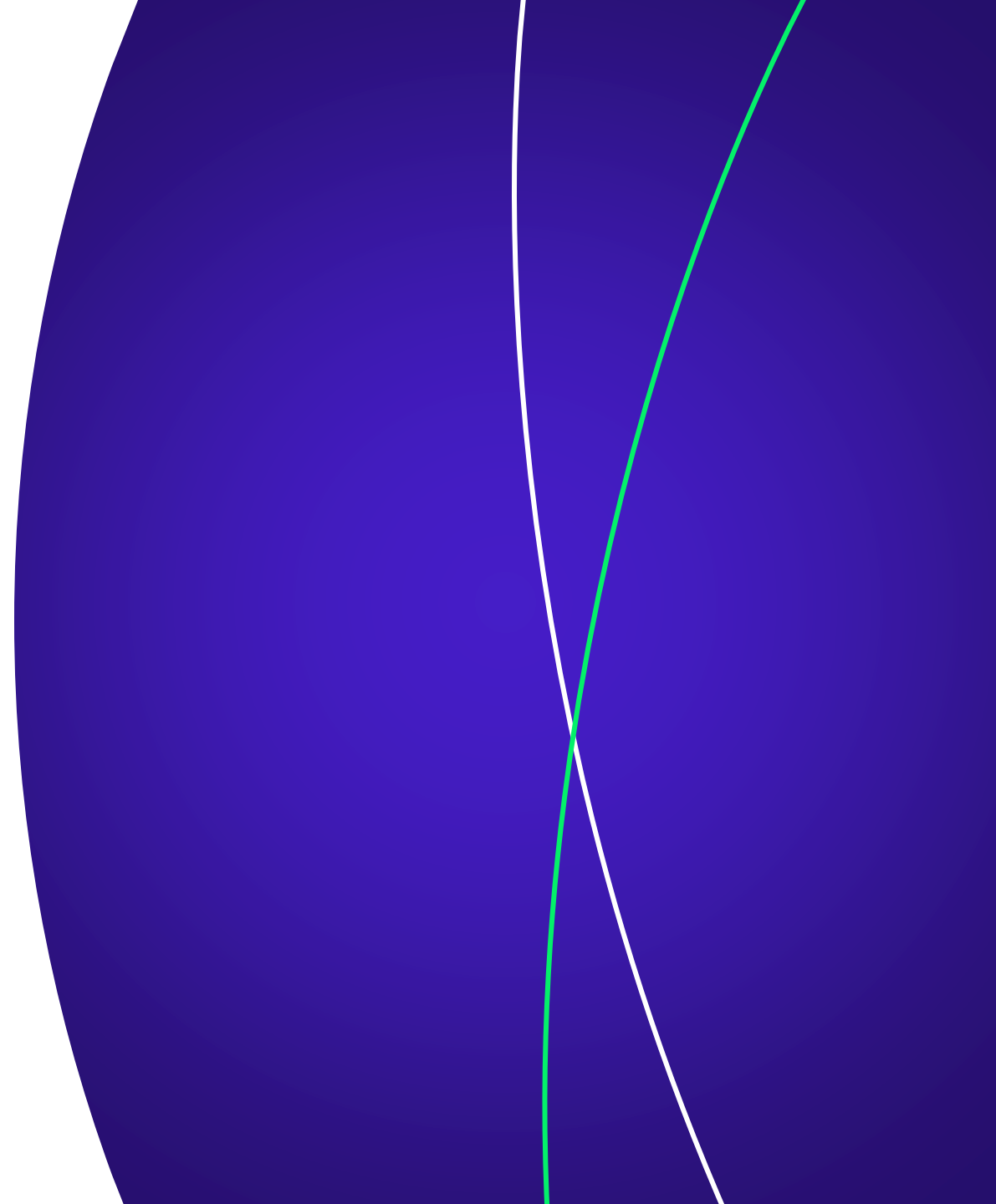


Intégrer pleinement l'IA dans nos missions de conseil

- Accroître la valeur apportée à nos clients pour le même coût
- Faire évoluer notre proposition de valeur pour rester pertinents à l'ère de l'IA

4.

Exercice 2026/27 :
chiffre d'affaires du T1
et perspectives



Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026/27 en repli de 2%, à 227,0 M€

Chiffre d'affaires en M€ Données non auditées	2026/27 consolidé	2025/26 consolidé	Variation	Variation à périmètre et change constants
1 ^{er} trimestre	227,0	231,5	-2%	-2%

Chiffre d'affaires en recul de -2% au 1^{er} trimestre 2026/27

- également en recul de -2% en organique¹
- effet jour nul sur la période

¹ hors Wivoo, consolidé depuis le 1^{er} juin 2025, et à taux de change constants

Taux d'utilisation de 71%, taux journalier moyen à 926 €

	T1 2026/27 (30 juin)	2025/26 (31 mars)	
Taux d'utilisation	71%	72%	► un début d'exercice 2026/27 <i>challenging</i>
Taux journalier moyen	926 €	938 €	► en repli de -1,3% par rapport à l'exercice 2025/26
Carnet de commande	4,5 mois	4,4 mois	► 4,3 mois au 30 juin 2025
Turn-over	12%	12%	► sur 12 mois glissants
Effectif	6 122	6 111	

Un difficile début d'exercice 2026/27

Un début d'exercice compliqué

- marqué par un taux d'utilisation insuffisant

La concentration des nouveaux investissements des clients vers les projets IA s'accélère, au détriment des autres domaines

- Wavestone particulièrement impacté, en tant que cabinet de conseil, dont l'activité dépend principalement des investissements de ses clients
- pression sur l'activité globale
- la croissance des projets liés à l'IA, qui représentent 22% de l'activité du T1 2026/27 (contre 17% sur l'ensemble de l'exercice 2025/26), ne compense pas encore le recul des autres activités

Performance contrastée selon les géographies

- France : croissance de l'ordre de 5%
- Région GSA (Allemagne - Autriche - Suisse) : décroissance de l'ordre de 5%, notamment sous l'effet de la baisse continue de la sous-traitance
- US / UK : net recul du chiffre d'affaires, reflétant la baisse de l'activité au Royaume-Uni l'an dernier et un trou d'air aux Etats-Unis, du fait de reports de décisions clients, en dépit d'un bon portefeuille d'opportunités commerciales



Priorités 2026/27 réaffirmées

Accélérer le mouvement vers l'IA

- l'ampleur et la rapidité du basculement des projets clients vers l'IA sont plus forts qu'anticipé
- nécessité de mieux capter la réallocation des investissements

Elargir nos offres de transformation liées à l'IA

Accélérer le redéploiement de nos équipes vers les activités liées à l'IA

Renforcer la qualité et la rigueur de notre exécution

Allouer nos ressources aux clients et aux sujets les plus porteurs

Améliorer le pilotage opérationnel au quotidien

Accélérer la mise en œuvre des décisions

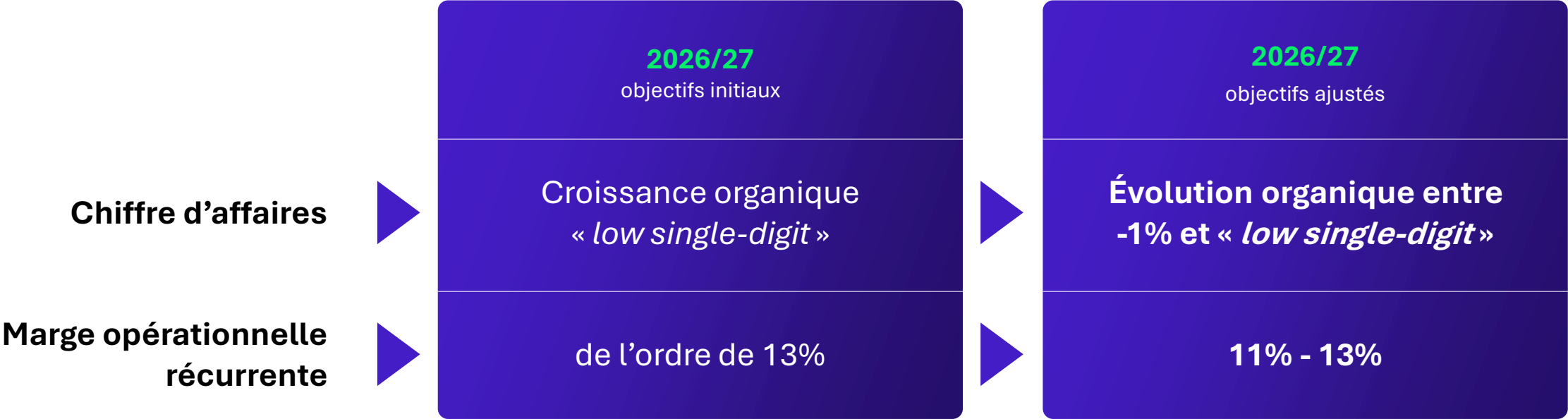


**FAIRE DE L'IA
LE PRINCIPAL MOTEUR
DE CROISSANCE
DU CABINET**

**FRANCHIR UN CAP
DANS L'AMÉLIORATION
DE NOTRE EFFICACITÉ
OPÉRATIONNELLE**

Ajustement des objectifs financiers 2026/27

L'ampleur de la transformation à mener pourrait peser davantage qu'anticipé sur la performance du cabinet



AI Builders : acquisition ciblée d'un acteur français de l'IA et de la data

AI Builders, un acteur français de référence du conseil en stratégie IA & data

- créé en 2019, ~50 consultants
- accompagne les dirigeants de grandes entreprises dans la définition, l'organisation et le passage à l'échelle de leurs transformations IA
- expertise combinant stratégie, gouvernance, *product management* IA, mise en œuvre et conduite du changement
- 10,3 M€ de chiffre d'affaires visés en 2026, avec une marge d'EBITDA ajustée de 15%

Modalités de l'opération

- acquisition de 100% du capital social de AI Builders, exclusivement financé en numéraire
- prix d'acquisition : 19,3 M€ en valeur d'entreprise
- consolidé à compter du 1^{er} août 2026



Accroître notre **base de clients et de donneurs d'ordre IA**



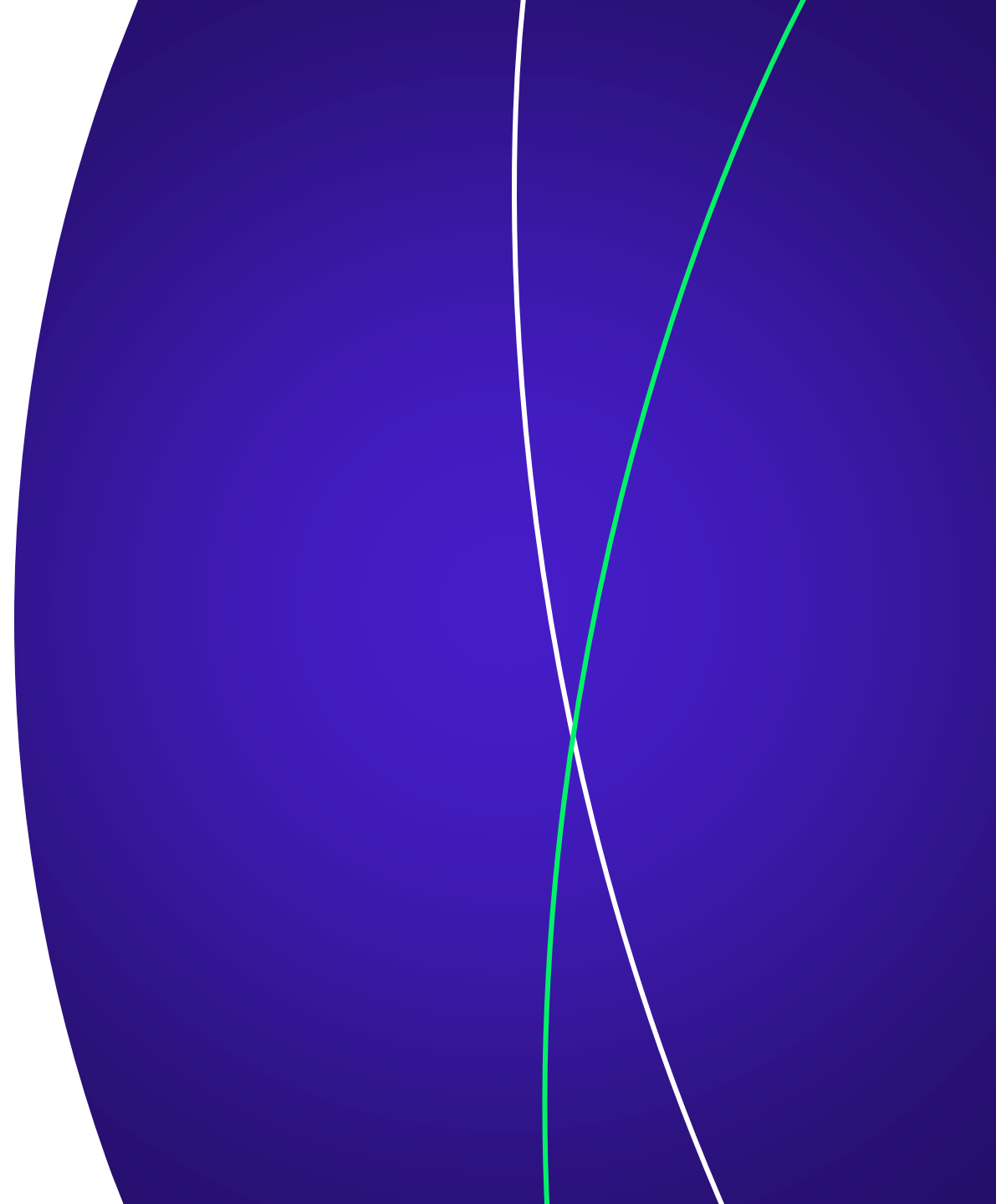
Élargir **la proposition de valeur IA** de Wavestone



Opération pleinement alignée avec **Lead the shift**

5.

Rapport du Conseil
d'administration
(autres informations)



Autres informations importantes du Rapport général du Conseil d'administration

- Proposition de renouvellement du mandat de la société FDCH en qualité d'Administrateur
- Proposition de renouvellement du mandat de Monsieur Pascal Imbert en qualité d'Administrateur
- Nomination d'un Administrateur représentant les salariés actionnaires
- Proposition de renouvellement de FORVIS MAZARS en qualité d'auditeur financier
- Programme de rachat d'actions
- Facteurs de risques et contrôle interne

p.355

p.355

p.355

p.356

p.357

p.123

Election d'un nouvel Administrateur représentation les salariés actionnaires : présentation des deux candidats

Diplômé de l'University College London (Master en *Security Studies*, 2022), James a rejoint Wavestone la même année au sein de la *Global Cyber BU*, où il pilote des programmes de transformation cyber pour AXA, Barclays, Chanel et Stellantis. Depuis avril 2025, il dirige l'équipe *Sales Performance* de Wavestone UK.

JAMES MAIDMENT | BRITANNIQUE | 27 ANS



Caroline a rejoint le cabinet en 2012 comme consultante au bureau de Nantes, où elle s'est spécialisée dans les projets de transformation IT puis les démarches *Lean* dans le *retail*. En 2022, elle rejoint l'équipe RSE, où elle contribue activement à renforcer la performance ESG du cabinet sur la philanthropie, l'inclusion, l'environnement et les achats responsables.

CAROLINE DE BARDY⁽¹⁾ | FRANCAISE | 37 ANS

(1) Suppléant : Victor Quinault | Français | 40 ans

Autres informations importantes du rapport du Conseil d'administration - État de durabilité

• Stratégie en matière de durabilité (SBM)	p.144
• Conclusions de l'analyse de double matérialité	p.156
• Gestion des impacts, des risques et des opportunités (IRO)	p.176
• Changement climatique (E1)	p.182
• Personnel de l'entreprise (S1)	p.210
• Durabilité au cœur des missions de conseil (W1)	p.262
• Philanthropie (W2)	p.271
• Conduite des affaires et cybersécurité (G1)	p.278

6.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise



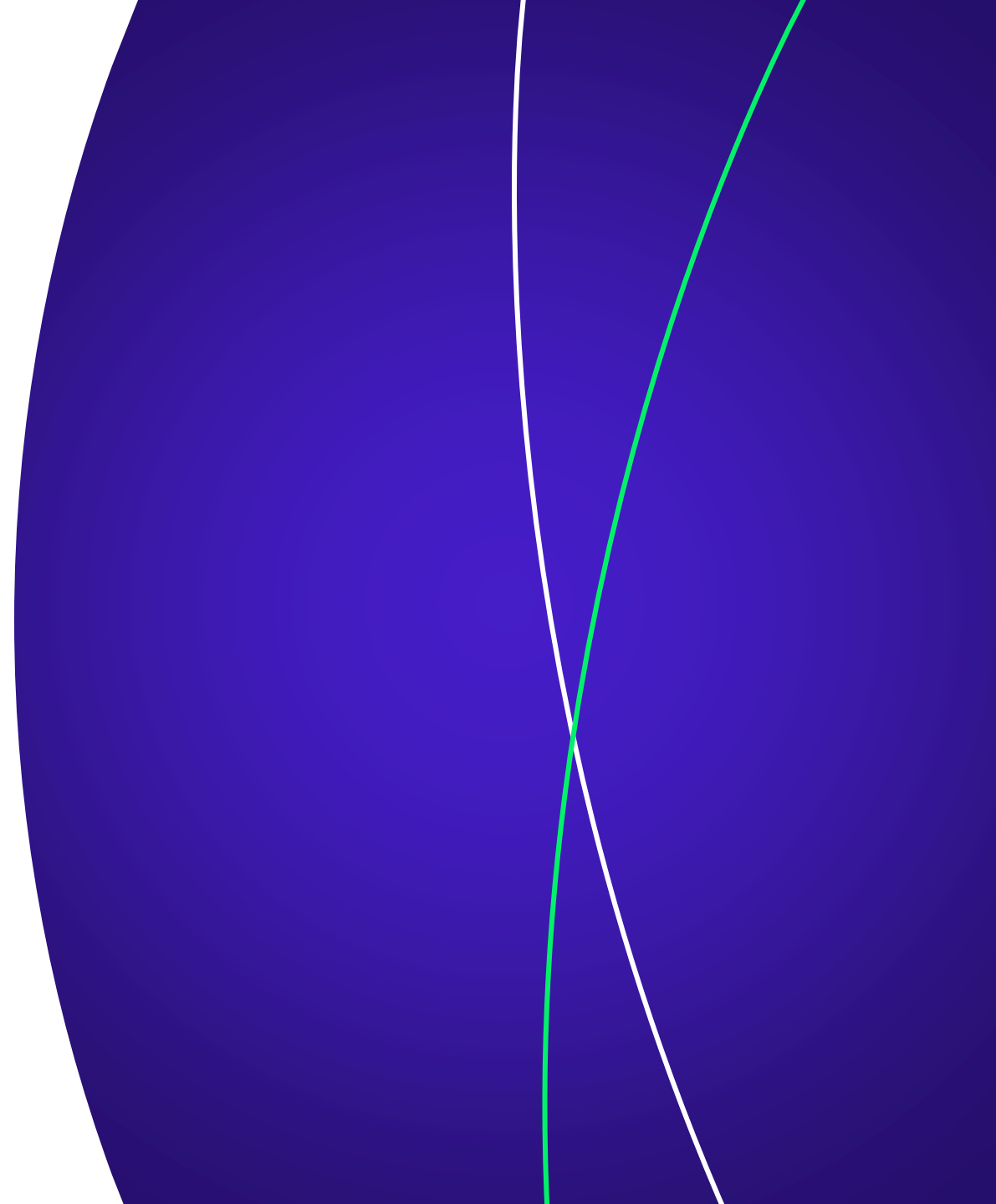
Florence **Didier-Noaro**
Administratrice référente

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

• Biographies des Administrateurs	p.70
• Matrice de compétences des Administrateurs	p.85
• Fonctionnement et travaux du Conseil, de l'Administratrice référente et des Comités	p.86
• Formation du Conseil d'administration	p.91
• Plan de succession de la Direction générale	p.91
• Code de gouvernement d'entreprise	p.92
• Synthèse des rémunérations des mandataires sociaux	p.93
• Consultation des actionnaires sur la rémunération des mandataires sociaux (vote <i>say-on-pay ex post</i>)	p.100
• Consultation des actionnaires sur la rémunération des mandataires sociaux (vote <i>say-on-pay ex ante</i>)	p.108
• Convention réglementée précédemment approuvée prenant en compte la durée de suspension du contrat de travail de Patrick Hirigoyen pour le calcul de l'ancienneté acquise au titre de son contrat de travail	p.115
• Procédure d'évaluation des conventions courantes et conclues à des conditions normales	p.118
• Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital	p.119

7.

Rapports des Commissaires aux comptes



Rapports des Commissaires aux comptes

- Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - exercice clos le 31/03/26
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - exercice clos le 31/03/26
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

p.322

p.419

p.442

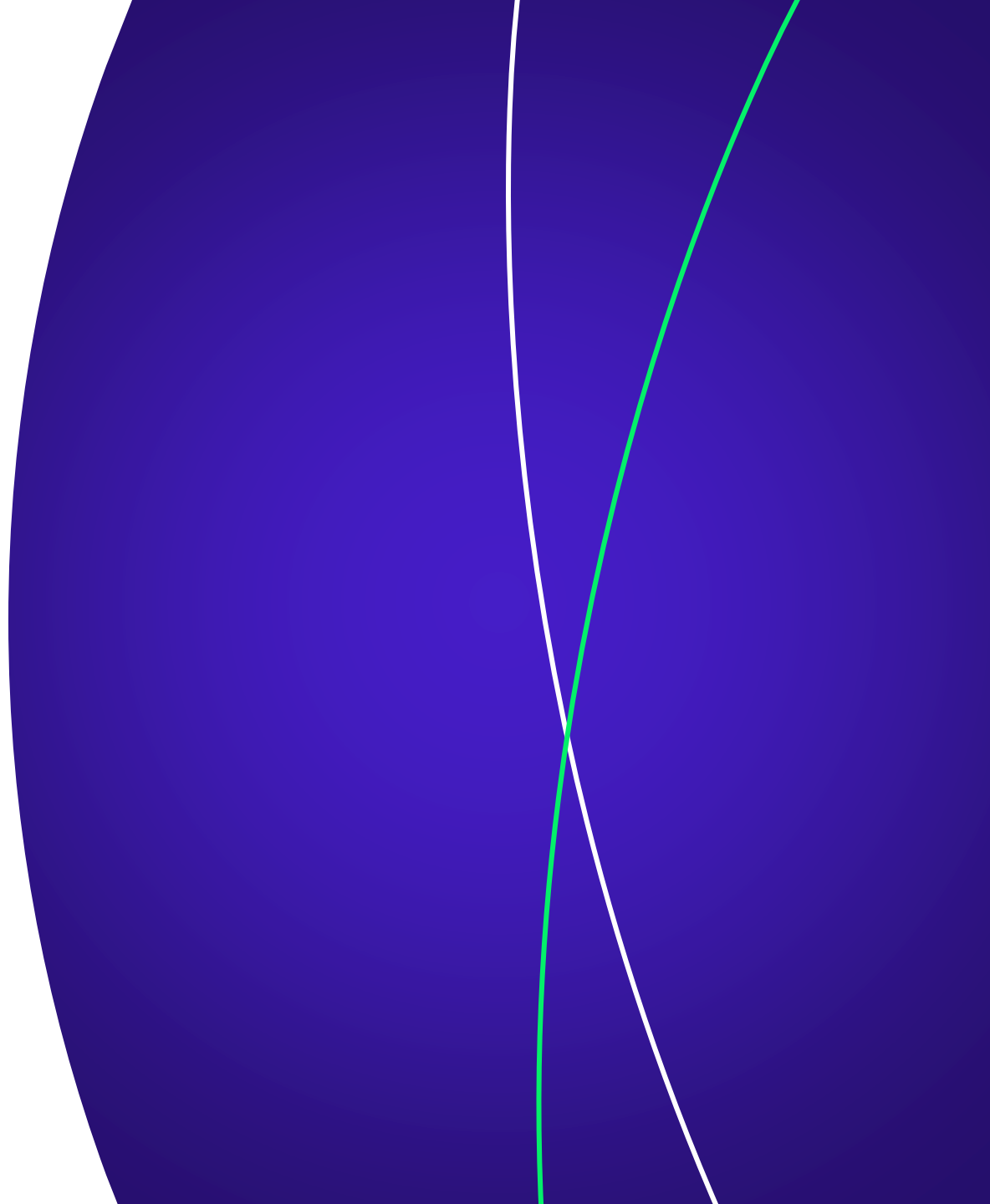
p.447

Assemblée générale mixte 2026

QUESTIONS & RÉPONSES

8.

Vote des résolutions



> Test des boîtiers de vote électronique en salle

Cette résolution a pour objet de **voter pour ou contre le fait de confier vos décisions de vote à une Intelligence Artificielle** dès la prochaine Assemblée générale de Wavestone.



> Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver les comptes annuels** de l'exercice social 2025/26 faisant ressortir un résultat net comptable de **44 461 380 €**.



> Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver** les comptes consolidés de l'exercice social 2025/26 faisant apparaître un résultat net part du groupe de 81 993 714 €.



> Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026 ; fixation du dividende et de sa date de mise en paiement



Cette résolution a pour objet d'**approuver la distribution d'un dividende** de 0,50 € par action. Le dividende proposé serait mis en paiement le **7 août 2026**.

- Résultat net de l'exercice 44 461 380 €
- Distribution 12 276 982 €
- Dividende par action 0,50 €
- Paiement du dividende à compter du 07/08/26



> Approbation des conventions réglementées



Cette résolution a pour objet de prendre acte (i) qu'**aucune convention nouvelle n'a été conclue** au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 et (ii) des **informations relatives à la convention antérieurement approuvée**.

- La convention précédemment approuvée permet de maintenir les droits d'ancienneté de Patrick Hirigoyen malgré la suspension de son contrat de travail notamment en ce qui concerne le calcul de son indemnité de départ à la retraite.
- Pour le calcul des indemnités de fin de carrière de Patrick Hirigoyen, les conditions types de la convention collective Syntec seront appliquées. Ce montant ne dépassera pas deux années de salaire.



> Renouvellement de la société FDCH en qualité d'Administrateur



Cette résolution a pour objet de **renouveler la société FDCH** en qualité d'Administrateur de la société.

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030



> Renouvellement de Pascal Imbert en qualité d'Administrateur



Cette résolution a pour objet de **renouveler Monsieur Pascal Imbert** en qualité d'Administrateur de la société.

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030



> Nomination de Monsieur James Maidment en qualité d'Administrateur représentant les salariés actionnaires



Cette résolution a pour objet de nommer Monsieur James Maidment en qualité d'Administrateur de la société représentant les salariés actionnaires.

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030
- Sous la condition suspensive que la résolution 8 recueille moins de voix que la présente résolution

*Votre Conseil d'administration vous propose de **voter pour** cette résolution afin de respecter les règles d'équilibres entre les femmes et les hommes en son sein.
Se reporter au Rapport sur le gouvernement d'entreprise pour plus d'informations.*



> Nomination de Madame Caroline de Bardy en qualité d'Administratrice représentant les salariés actionnaires



Cette résolution a pour objet de nommer Madame Caroline de Bardy en qualité d'Administratrice de la société représentant les salariés actionnaires.

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030
- Sous la condition suspensive que la résolution 7 recueille moins de voix que la présente résolution

*Votre Conseil d'administration vous propose de **voter contre** cette résolution afin de respecter les règles d'équilibres entre les femmes et les hommes en son sein.
Se reporter au Rapport sur le gouvernement d'entreprise pour plus d'informations.*



> Renouvellement de Forvis Mazars, en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des comptes



Cette résolution a pour objet de **renouveler Forvis Mazars** en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des comptes.

- Durée du mandat : 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2032



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Post* : Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver les informations relatives aux rémunérations versées ou attribuées** au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 à **chaque mandataire social**.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.99 et p.100)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Post* : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pascal Imbert, président-Directeur général



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération** totale et autres avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 à **Monsieur Pascal Imbert**, Président-Directeur général.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.100)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Post* : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération** totale et autres avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 à **Monsieur Patrick Hirigoyen**, Directeur général délégué.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.100)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Post* : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération** totale et autres avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 à **Monsieur Karsten Höppner**, Directeur général délégué.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.100)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Ante* : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Pascal Imbert, Président-Directeur général, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Pascal Imbert, Président-Directeur général, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.108)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Ante* : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.108)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Ante* : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.108)
- Patrick Hirigoyen mettant un terme à son mandat social le 31 juillet 2026, sa rémunération au titre de son mandat de Directeur général délégué sera versée prorata temporis au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Ante* : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Benoît Darde, Directeur général délégué, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.108)
- Benoît Darde étant nommé Directeur général délégué à compter du 1^{er} août 2026, sa rémunération au titre de son mandat de Directeur général délégué sera versée prorata temporis au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2026



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Ante* : Détermination de la somme fixe annuelle allouée aux Administrateurs



Cette résolution a pour objet de **fixer le montant global annuel** des sommes allouées aux Administrateurs **à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2026 à 392 994 €.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.108)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote *Ex Ante* : Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération** des Administrateurs.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p.108)



> Autorisation à donner au Conseil d'administration pour intervenir sur les actions de la société sauf en période d'offre publique



Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à intervenir sur les actions de la société.

Objectifs

- Contrat de liquidité
- Remplir les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital
- Actionnariat des salariés et/ou des mandataires sociaux
- Annulation en vue de réduire le capital
- Conservation et remise ultérieure dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe
- Tout autre objectif qui viendrait à être admis par la loi ou par les autorités de marché compétentes

Modalités

- Limité à 10% du capital social
- Prix maximum d'achat par action :
 - > 118 € dans le cadre du contrat de liquidité
 - > 89 € dans les autres cas
- Abstention en période d'offre publique sauf en cas d'interventions strictement limitées à la satisfaction d'engagements de livraisons de titres, par exemple afin de couvrir des plans d'attribution d'actions aux salariés
- Durée de 18 mois



> Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues



Cette résolution a pour objet de **renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration** en vue de **réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues**.

Exemples d'objectifs

- Gestion active du capital
- Optimisation du bilan
- Compensation de la dilution résultant d'une augmentation de capital

Modalités

- Annulation limitée à 10% du capital social par période de 24 mois
- Durée : 24 mois



> Emission de titres avec maintien du DPS



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, **avec maintien du droit préférentiel de souscription.**

Modalités

- Augmentation du capital limitée à 30% du capital social actuel
- Titres de créances donnant accès au capital : 80 000 000 €
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital sans DPS, dans le cadre d'une offre au public



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, **sans droit préférentiel de souscription**, dans le cadre d'une **offre au public**, avec un **droit de priorité des actionnaires** d'au moins cinq jours.

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 20% du capital social actuel
- Prix d'émission : moyenne des cours des trois dernières séances, avec une décote maximale de 5%
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital sans DPS, dans le cadre d'un placement privé



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, **sans droit préférentiel de souscription ni droit de priorité**, dans le cadre d'un **placement privé**.

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 10% du capital social actuel
- Prix d'émission : moyenne des cours des trois dernières séances, avec une décote maximale de 5%
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS pour rémunérer des apports en nature en dehors d'une OPE



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 10%, **sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature consentis à la société** et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, **en dehors d'une OPE.**

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 10% du capital social actuel
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS pour rémunérer des apports en nature dans le cadre d'une OPE initiée par la Société



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 10%, **sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature consentis à la société** et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, **dans le cadre d'une OPE initiée par la société.**

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 10% du capital social actuel
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS réservée aux salariés et mandataires sociaux dans le cadre d'un Plan Epargne Entreprise



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **augmenter le capital social de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés** adhérant à un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) et aux mandataires sociaux éligibles au Plan d'Epargne Entreprise.

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 5% du capital social actuel
- Les opérations s'imputeront sur le plafond global fixé à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois
- Le prix de souscription ne pourra être inférieur de plus de 30% à la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription ni supérieur à cette moyenne



> Limitation globale des délégations



Cette résolution a pour objet de :

- **fixer à 30% du capital**, le montant nominal maximum cumulé des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des résolutions 22 à 27 et des 18ème et 19ème résolutions de l'Assemblée générale mixte du 29 juillet 2025 ;
- dans la limite de ces 30%, **de fixer à 20% du capital** le montant nominal maximum cumulé des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées **sans droit préférentiel de souscription** en vertu des résolutions 23, 24, 25 et 26 ;
- dans la limite de ces 20%, **de fixer à 10% du capital** le montant nominal maximum cumulé des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées **sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité** en vertu des résolutions 24, 25 et 26 et des 18ème et 19ème résolutions de l'Assemblée générale mixte du 29 juillet 2025 ;
- **fixer à 80 000 000 €** le montant maximal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des résolutions 22 à 26.



> Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **augmenter le capital social de la société** par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport, **dans la limite d'un montant de 400 000 €.**

Modalités

- Augmentations limitées à un montant nominal de 400 000 €
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Modification de l'article 13 des statuts s'agissant des Administrateurs représentant les salariés



Cette résolution a pour objet de **modifier l'article 13 des statuts** de la société en ajoutant un alinéa afin de préciser expressément que **l'Administrateur représentant les salariés actionnaires est exclu du calcul du seuil permettant de déterminer le nombre d'Administrateurs représentant les salariés devant figurer parmi les membres du Conseil d'administration.**



> Harmonisation des articles 23 et 24 des statuts s'agissant des modalités de convocation des actionnaires à l'Assemblée et de la date d'inscription en compte permettant d'y participer



Cette résolution a pour objet de **mettre en harmonie les article 23 et 24 des statuts** avec les nouvelles dispositions du Code de commerce concernant la faculté de **convoquer les actionnaires nominatifs par voie électronique** et la **date d'inscription en compte** permettant de participer à l'Assemblée générale.



> Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



Cette résolution a pour objet de **conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de l'Assemblée générale.**



Agenda financier

